

217 JUL 2025

AVIS DE CONSULTATION

N° 34 /UOEB/2025

Le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi lance une consultation aux bureaux d'études d'architecture et d'urbanisme, l'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1er) affichage, auprès du bureau du rez de chaussée de la tour administrative de l'université d'Oum El Bouaghi contre le paiement de la somme de **mille dinars algériens (1 000 DA)**. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces documents sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention "Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES – CONSULTATION
N° 34 /UOEB/2025, SUIVI DU PROJET REFECTION ET REHABILITATION De L'ABRI DES VEHICULES POUR L'UNIVERSITE
D'OUM EL BOUAGHI

Alinéa 1 : le dossier de candidature

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) capacités professionnelles

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

1. L'agrément délivré par l'ordre des architectes valide
2. le numéro d'identification fiscale (NIF)
3. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement
4. l'attestation de mise à jour CNAS
5. l'attestation de mise à jour CASNOS
6. C20
7. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien de L'année en cours valide
8. la liste des moyens humains à engager pour l'exécution de la convention, la déclaration de la CNAS pour chaque salarié et les diplômes des ingénieurs avec les attestations d'affiliations.
9. Mémoire technique justificatif

Alinéa 2 : l'offre technique

- une déclaration à souscrire (Annexe III);
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, entre autre ;
- le cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives Générales, Cahier des Prescriptions Techniques, Cahier des Prescriptions Spéciales) portant à la dernière page la mention manuscrite "**lu et accepté**".

Alinéa 3 : l'offre financière

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

*Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

*Les soumissions doivent être déposées au bureau du neuvième (09^{ème}) étage de la tour administrative. La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à huit (08) jours par référence à la date du premier (1^{er}) affichage des placards publicitaires de cet avis de consultation. La période de validité de l'offre est fixée à quatre vingt dix huit (98) jours.

*La date et l'heure d'ouverture des plis des offres (dossier de candidature, techniques et financières) correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres

*Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09H00) heures à treize (13H00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à treize (13H00) heures, en salle de réunion de l'université d'Oum El Bouaghi qui se trouve au neuvième (9^{ème}) étage de la tour administrative. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission d'ouverture des plis.

 LE RECTEUR



